

La population du Languedoc-Roussillon s'établit à 2 581 700 habitants au 1^{er} janvier 2008

Jean-Claude GIDROL - Insee

Au 1^{er} janvier 2008, la population légale du Languedoc-Roussillon est de 2 581 700 habitants. Depuis 1999, le rythme de croissance de sa population est de + 1,3 % par an, soit quasiment le double de celui de la France métropolitaine (+ 0,7 % par an).

Cette dynamique démographique est largement soutenue par les migrations résidentielles, c'est à dire par l'apport de population venant d'autres régions françaises ou de l'étranger.

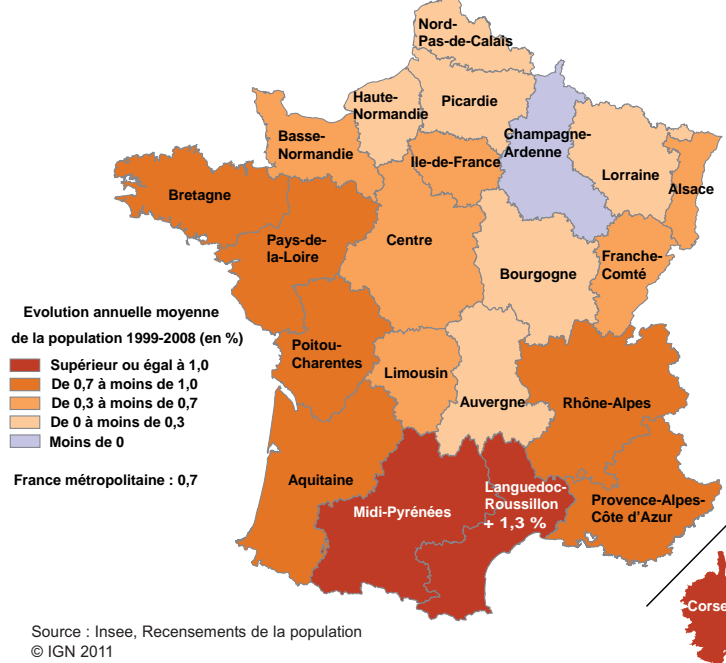
Entre 1999 et 2008, la plupart des agglomérations languedociennes ont connu une augmentation de population supérieure à celle de leur ville-centre. Seule exception, la ville de Montpellier dont la population a augmenté quasiment au même rythme que celle de l'Agglomération toute entière, respectivement + 1,3 % et + 1,2 %.

Au 1^{er} janvier 2008, le Languedoc-Roussillon compte 2 581 700 habitants (chiffre de population légale arrondi à la centaine). La population de la région a augmenté en moyenne de + 1,3 % par an depuis 1999. C'est quasiment le double de l'augmentation moyenne en France métropolitaine (+ 0,7 %).

Chaque année, la région compte 31 700 habitants supplémentaires. La croissance de population régionale reste parmi les plus fortes de France métropolitaine (cf carte 1).

L'expansion de la population languedocienne s'est accentuée depuis le début des années 2000, soutenue par les migrations résidentielles : les arrivées d'habitants en provenance des autres régions françaises ont été sensiblement et durablement supérieures aux départs. Par contre, le solde naturel régional n'est que faiblement positif, même s'il s'est redressé depuis 2006. Pour chacun des départements, la contribution du solde naturel est resté à peu de choses près celle de la période précédente (1982 - 1999) ; positive pour le Gard et l'Hérault et négative pour les trois autres départements.

Carte 1 : Trois régions ont gagné plus de 1 % par an entre 1999 et 2008



Une démographie dynamique dans quatre des cinq départements de la région

La croissance de population est portée en premier lieu par l'Hérault, qui a gagné en moyenne 13 700 habitants chaque année depuis 1999 (+ 1,4 % par an). L'Aude, les Pyrénées-Orientales et le Gard ont également une démographie dynamique, avec des taux d'augmentation entre + 1,2 % et + 1,3 % par an. Seule la Lozère (+ 0,5 %)

connaît une augmentation de sa population légèrement inférieure au niveau national.

Deux languedociens sur trois résident dans l'Hérault ou dans le Gard, les deux départements les plus peuplés du Languedoc-Roussillon. Au 1^{er} janvier 2008, l'Hérault compte 1 019 800 habitants et le Gard 694 300. Ces deux départements sont également à l'origine des deux tiers de l'augmentation de population de la région (cf tableau 1).

Tableau 1 - Evolution de la population selon les départements
 La croissance de la population en Languedoc-Roussillon est passée de + 1,0 % à + 1,3 % par an depuis 1999

Unités : nombre d'habitants et %

	Nombre d'habitants au 1 ^{er} janvier 2008 (arrondi à la centaine)	Variation annuelle du nombre d'habitants		Variation annuelle moyenne (en %)					
		1999 - 2008	1982 - 1999	1999-2008			1982-1999		
				Totale	Due au solde naturel	Due au solde migratoire apparent	Totale	Due au solde naturel	Due au solde migratoire apparent
Aude	349 200	4 400	1 700	+ 1,3	- 0,1	+ 1,4	+ 0,6	- 0,2	+ 0,8
Gard	694 300	7 900	5 400	+ 1,2	+ 0,2	+ 1,0	+ 1,0	+ 0,2	+ 0,8
Hérault	1 019 800	13 700	11 200	+ 1,4	+ 0,3	+ 1,2	+ 1,4	+ 0,2	+ 1,2
Lozère	77 000	400	- 50	+ 0,5	- 0,2	+ 0,7	- 0,1	- 0,2	+ 0,2
Pyrénées-Orientales	441 400	5 400	3 400	+ 1,3	- 0,1	+ 1,4	+ 1,0	- 0,1	+ 1,1
Languedoc-Roussillon	2 581 700	31 700	21 800	+ 1,3	+ 0,1	+ 1,2	+ 1,0	+ 0,1	+ 1,0
France métropolitaine	62 135 000	401 600	246 200	+ 0,7	+ 0,4	+ 0,3	+ 0,4	+ 0,4	+ 0,1

Source : Insee, Recensements de la population

Une augmentation de population plus forte dans les agglomérations Hérault-Méditerranée, Bassin de Thau et La Narbonnaise

Les neuf communautés d'agglomération voient toutes leur population augmenter. Trois d'entre elles ont connu entre 1999 et 2008 une croissance plus forte que la moyenne régionale : Hérault-Méditerranée (+ 1,8 % par an en moyenne), Bassin de Thau (+ 1,6 %) et la Narbonnaise (+ 1,5 %). Constituées autour d'Agde, Sète et Narbonne, ces trois agglomérations littorales ont gagné au total 3 600 habitants par an entre 1999 et 2008.

Béziers-Méditerranée, Grand-Alès en Cévennes et, à un degré moindre, Nîmes-Métropole, ont connu une augmentation de population moins forte, mais tout de même comparable à la moyenne de France métropolitaine.

Dans Montpellier Agglomération, la communauté d'agglomération la plus peuplée de la région, le rythme d'augmentation de population (+ 1,2 % par an entre 1999 et 2008) a été légèrement inférieur à celui de la région. Montpellier Agglomération a gagné en moyenne 4 700 habitants chaque année, soit la plus grosse évolution en volume (cf. tableau 2).

Des villes à la démographie souvent moins dynamique que leur agglomération

Entre 1999 et 2008, la plupart des villes de la région ont connu une augmentation de population inférieure à celle de leur agglomération. C'est particulièrement vrai pour Sète et Narbonne. Ainsi la population de Sète a augmenté de + 0,9 % par an pendant que son agglomération, Bassin de Thau, gagnait + 1,6 % par an. De même La Narbonnaise a augmenté de + 1,5 % par an, tandis que Narbonne gagnait + 1,0 %. Seule exception, la ville de Montpellier dont la population a augmenté quasiment au même rythme que celle de l'Agglomération toute entière, respectivement + 1,3 % et + 1,2 % (cf. tableaux 2 et 3).

Tableau 3 - Evolution de la population des huit communes les plus importantes du Languedoc-Roussillon

Unités : nombre d'habitants et %

	Nombre d'habitants au 1 ^{er} janvier 2008 (arrondi à la centaine)	Nombre d'habitants supplémentaires par an entre 1999-2008	Evolution annuelle moyenne 1999-2008 (en %)
Montpellier	253 000	3 100	+ 1,3
Nîmes	140 300	800	+ 0,6
Perpignan	116 700	1 300	+ 1,2
Béziers	71 700	300	+ 0,4
Narbonne	51 000	600	+ 1,0
Carcassonne	47 600	500	+ 0,9
Sète	42 800	400	+ 0,9
Alès	40 500	100	+ 0,3

Source : Insee, Recensements de la population

Tableau 2 - Evolution de la population des communautés d'agglomération du Languedoc-Roussillon
 Les communautés d'agglomération «Bassin de Thau» et «Hérault-Méditerranée» ont connu les plus fortes croissances démographiques

Unités : nombre d'habitants et %

Communautés d'agglomération	Nombre d'habitants (arrondi à la centaine)		Nombre d'habitants supplémentaires par an 1999 - 2008	Evolution annuelle moyenne 1999-2008 (en %)
	1 ^{er} janvier 2008	1999		
Montpellier Agglomération	409 100	366 900	4 700	+ 1,2
Nîmes-Métropole	227 700	209 500	2 000	+ 0,9
Perpignan-Méditerranée	218 600	194 700	2 700	+ 1,3
Béziers-Méditerranée	108 100	101 300	800	+ 0,7
Narbonnaise	86 900	76 300	1 200	+ 1,5
Carcassonnais	71 100	65 100	700	+ 1,0
Bassin de Thau	93 500	81 400	1 300	+ 1,6
Grand-Alès en Cévennes	74 400	70 000	500	+ 0,7
Hérault-Méditerranée	67 000	57 100	1 100	+ 1,8
Languedoc-Roussillon	2 581 700	2 296 400	31 700	+ 1,3

Source : Insee, Recensements de la population Géographie au 1^{er} janvier 2009

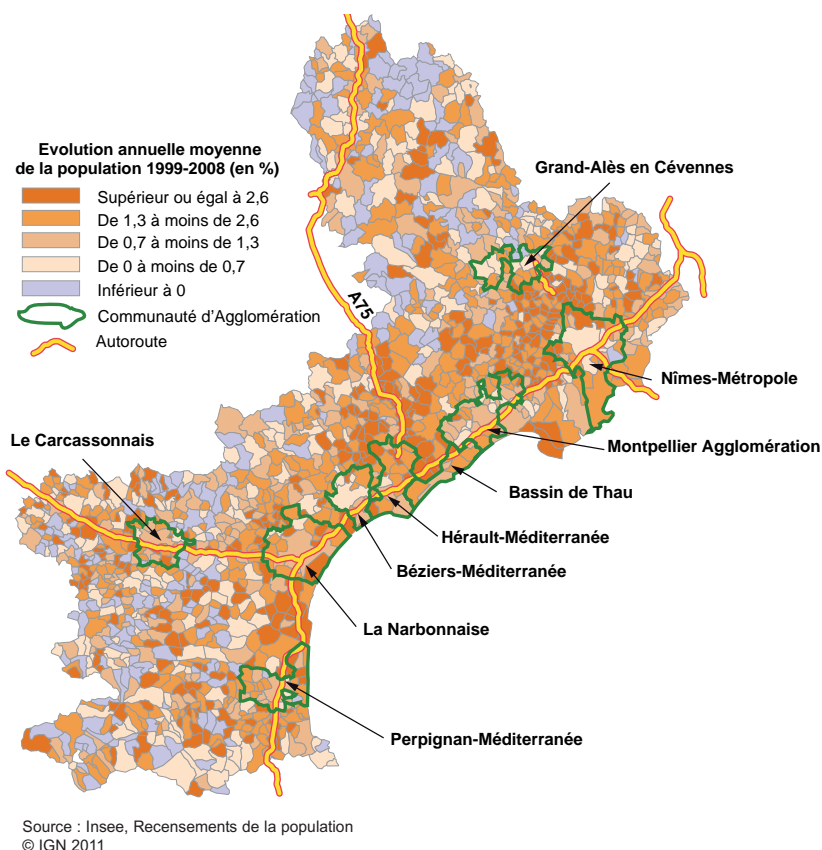
Hors des agglomérations, la population a augmenté de 1,5% par an

Près d'un languedocien sur deux (46 %) réside en-dehors d'une des neuf communautés d'agglomération de la région. La dynamique démographique est forte également dans nombre de ces communes hors agglomérations (cf. carte 2).

L'augmentation moyenne de population dans les communes hors agglomérations (+ 1,5 %) a même été plus forte que dans la plupart des agglomérations. Les communes de l'Hérault situées hors des quatre agglomérations ont vu ainsi leur population augmenter de + 1,8 % par an. La dynamique démographique des communes hors agglomérations a également été forte dans le Gard (+ 1,5 % par an), dans l'Aude (+ 1,4 %) et dans les Pyrénées-Orientales (+ 1,3 %).

Au-delà de la bordure littorale, la dynamique démographique se fait surtout autour de l'autoroute A75. Ailleurs, dans l'arrière-pays, de nombreuses communes sont en perte de population. Ainsi, des écarts d'évolution se creusent sur longue période entre la bordure côtière et l'intérieur des terres.

Carte 2 : Evolution annuelle de la population de 1999 à 2008
Une forte croissance démographique le long de l'A75



Recensement de la population et population légale 2008

Le chiffre de population légale au 1^{er} janvier 2008 remplace le chiffre de population légale au 1^{er} janvier 2007. Il est comparable à la population légale établie au recensement de la population en 1999.

Les chiffres de population légale présents dans cet article sont les populations municipales, les seules utilisées à des fins statistiques. Le terme générique de « populations légales » désigne pour chaque commune sa population municipale, sa population comptée à part, et sa population totale qui est la somme des deux précédentes. La population totale est utilisée le plus souvent pour l'application de dispositions législatives ou réglementaires.

Les chiffres de population légale 2008, publiés fin 2010, sont calculés à partir des informations collectées lors des enquêtes de recensement de 2006 à 2010. En effet, le recensement repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans. Sur cette période, l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % de la population des communes de 10 000 habitants ou plus sont enquêtés.

Avec cette méthode, les évolutions devront être observées sur des intervalles de temps d'au moins cinq ans, afin que les échantillons soient renouvelés. En effet, d'une année sur l'autre, le rafraîchissement ne porte que sur un cinquième des communes de moins de 10 000 habitants et sur un cinquième de l'échantillon dans les communes de 10 000 habitants ou plus.

Ainsi, aujourd'hui, le chiffre de population millésimé 2008 ne peut en aucun cas être comparé à celui millésimé 2007, l'incertitude liée au sondage pouvant être supérieure à l'évolution observée.

Pour avoir des évolutions statistiquement significatives, il faudra attendre le millésime 2011, chiffre publié dans 3 ans, soit fin 2013. Le millésime 2011 pourra être comparé au millésime 2006.

Pour accéder aux populations légales des régions, des départements, des cantons et des communes :

<http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/populations-legales>

Le solde migratoire apparent

La population d'un territoire varie en raison d'événements «naturels» (naissances et décès) ou migratoires (entrées et sorties). En principe, l'égalité suivante doit être vérifiée :

Variation totale de la population = solde naturel + solde migratoire

(le solde naturel est égal à la différence des naissances et des décès et le solde migratoire à celle des entrées et des sorties).

Cependant, les termes de l'égalité ne sont pas observés de façon homogène :

- La variation totale de la population est mesurée par différence des populations entre deux recensements. Elle comporte des imprécisions tenant aux défauts de comparabilité entre deux recensements.
- Le solde naturel est bien connu à travers les chiffres de l'Etat-Civil.
- Le solde migratoire est, quant à lui, estimé, indirectement par différence entre la variation totale et le solde naturel.

En conséquence, ce solde migratoire est altéré par des imprécisions sur la variation totale de population.

Le solde migratoire est dit "apparent" afin que l'utilisateur garde en mémoire la marge d'incertitude qui s'y attache.

Ce solde apporte néanmoins une information appréciable et précoce sur la dynamique des territoires.

Pour en savoir plus

- Les rubriques «Recensement de la population» et «Définitions» sur Insee.fr
- Projections de population en Languedoc-Roussillon à l'horizon 2040 - « La croissance démographique resterait forte mais se tasserait » - Repères Chiffres, n° 8 - décembre 2010
- «Maillage du territoire français : 12 aires métropolitaines, 29 grandes aires urbaines» - Insee Première - n° 1333 - janvier 2011
- «Bilan démographique 2010 - La population française atteint 65 000 000 d'habitants» - Insee Première - n° 1332 - janvier 2011



Directeur de la publication : Francis Vennat

INSEE Languedoc-Roussillon — 274, allée Henri II de Montmorency — 34064 Montpellier CEDEX 2

Téléphone : 04 67 15 70 00 — Télécopie : 04 67 15 71 71 — Information du public (*) :

Service Insee Contact Tél : 09 72 72 40 00 (tarification "appel local") - Mél : insee-contact@insee.fr

Exemplaire non destiné à la vente

ISSN n° 1251-2036

© INSEE 2011